

## Mise au point de la FRAP sur ses prises de position relatives à la crise du CAE

Chers francophones, membres de la communauté, membres de la FRAP

Depuis le premier jour de son implication dans la gestion de la crise consécutive à l'annonce de la suspension du financement au CAE, la FRAP a été guidée par ses valeurs profondes que vous lui connaissez, valeurs tenant compte de la dignité et l'épanouissement des personnes, dont celles issues de l'immigration.

Dans un souci d'apporter une solution communautaire, la FRAP est intervenue auprès du Comité de gestion de crise pour défendre l'idée d'adopter une solution consistant à maintenir le CAE en confiant sa gestion transitoire à un nouveau leadership communautaire qui, à terme, assurerait la continuité des services.

Malgré les efforts déployés et le souci de défendre les intérêts des communautés demeurées à l'écart de la gestion de crise qui, pourtant, les concernait en premier lieu, la FRAP s'est rendue à l'évidence que les bailleurs de fonds ne souhaitent plus associer leur nom au CAE.

Lors de la formation du Comité de la gestion de crise, la FRAP a pris connaissance de l'avis juridique proposant que ce comité serait sous l'autorité de l'ancien Conseil d'administration du CAE ce qui, pour la FRAP, manque de crédibilité. Par conséquent, la FRAP a proposé au comité de choisir un organisme pour lequel les communautés ethnoculturelles ont confiance afin d'assurer l'appui des bailleurs de fonds.

Cette proposition a été rejetée pour la raison qu'Accès Emploi est l'organisme représentant le meilleur profil pour convaincre les bailleurs de fonds de leur appui.

La FRAP n'est pas d'accord avec cette approche. C'est une solution ne tenant pas principalement et efficacement compte des besoins spécifiques et attentes des nouveaux arrivants de diverses communautés francophones.

Suivant cette décision et la réunion organisée par les communautés, le samedi 10 novembre 2018 au Campus Saint-Jean, la FRAP a été encouragée de répondre à l'appel d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Par conséquent, le Conseil d'administration de la FRAP a entériné cette initiative et a décidé que la FRAP présentera sa candidature pour offrir des services d'accueil et d'établissement dans le centre et le nord de l'Alberta.

Cette position de la FRAP est avant tout d'ordre morale et philosophique. La clientèle dont on parle est surtout (pas exclusivement) ethnoculturelle et c'est dans un souci de donner aux communautés ethnoculturelles une place dans la résolution d'une crise les touchant directement que la FRAP a pris cette décision.

La position de la FRAP est conforme à son mandat d'inclusion, car la FRAP souhaite inclure les communautés ethnoculturelles et les membres de la communauté francophone de façon active dans l'offre de services.

La FRAP prépare un dossier solide à présenter aux bailleurs de fonds pour mieux servir les nouveaux arrivants dans un environnement sécuritaire et transparent. Nous mettrons toutes les chances de notre côté pour y parvenir. Votre appui à cette démarche nous rendra plus forts comme communauté francophone et assurera à tous une participation méritée au dynamisme des communautés francophones en Alberta.

**Alphonse Ndem Ahola**  
Président de Francophonie albertaine plurielle